

CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 04 JUILLET 2012

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

L'**UNSa Justice**, confortée par les résultats obtenus aux élections professionnelles, tient à rappeler l'essentiel des revendications portées sur la dernière mandature pour lesquelles notre organisation entend obtenir des réponses :

Le chantier n'est toujours pas ouvert concernant le déroulement de carrière dans les corps de B et A. A quand une réunion sur cette thématique importante ?

Le recrutement n'est toujours pas à l'ordre du jour, alors que nous constatons une forte diminution de nos effectifs (environ 200 postes de 2010 à 2011). Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la réponse du coût budgétaire. Voulez-vous vraiment conserver le corps des adjoints techniques ?

A la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse :

Les adjoints techniques se sentent isolés, bousculés, déboussolés et seuls dans le tumulte de pratiques nouvelles, le tout créant une insécurité préjudiciable. Nous dénonçons tous les redéploiements et les fermetures de postes.

Quant aux promesses quelquefois faites de promotion sociale, espérons pour les adjoints engagés dans ce processus que la PJJ saura répondre à leur attente et que nous ne nous retrouverons pas dans la situation de ces dernières années.

A la Direction des Services Judiciaires :

L'**UNSa Justice** constate que cette campagne de mobilité 2012 se traduit par l'examen de plus en plus de postes dont un nombre très important sont vacants depuis un certain temps. Et ce ne sont pas les quelques détachements entrants qui permettent d'assurer, à minima, le fonctionnement de certaines juridictions. Nous ne ferons pas l'économie d'un recrutement massif d'adjoints techniques.

Quant à nos collègues de la **Grande Chancellerie de la Légion d'honneur** et de l'**Administration Centrale**, ils ne sont guère mieux lotis que ceux des autres directions. Leurs conditions de vie et de travail sont tout aussi insatisfaisantes.

L'UNSa Justice une fois de plus remplira sa mission de première organisation syndicale en se positionnant clairement aux côtés des adjoints techniques.

Paris, le 04 juillet 2012
Les Élus UNSa Justice
de la CAP des Adjointes Techniques